

Fondation Notre-Dame

Rapport d'examen limité du commissaire aux
comptes relatif aux comptes annuels de
l'exercice clos le 31 décembre 2015
de la **Fondation abritée Adveniat**

Fondation Notre-Dame

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 30 novembre 1992

Siège social : 10, rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris

N° Siren : 393 739 594

**Rapport d'examen limité du commissaire aux
comptes relatif aux comptes annuels de
l'exercice clos le 31 décembre 2015
de la **Fondation abritée Adveniat****

Rapport d'examen limité du commissaire aux comptes relatifs aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015 de la Fondation abritée Adveniat

Monsieur le Président,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la Fondation Notre-Dame et en réponse à votre demande dans le cadre de l'établissement des comptes prévus par la convention de création de la Fondation abritée Adveniat, nous avons effectué un examen limité des comptes de celle-ci relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été établis sous la responsabilité du bureau de la Fondation Notre-Dame. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, le fait que les comptes présentent sincèrement le patrimoine et la situation financière de la Fondation abritée Adveniat au 31 décembre 2015 ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice écoulé.

Fait à Courbevoie, le 31 mai 2016,

Le commissaire aux comptes

M A Z A R S



Julien MARIN-PACHE

FONDATION ADVENIAT

BILAN 2015 (en €)

ACTIF	2015		2014		2015		2014		2015		2014	
	Valeur Brute	Amor. & Prov.	Valeur Nette	Valeur Nette	Valeur Nette après affecté Résultat	Valeur Nette après affecté Résultat	Valeur Nette après affecté Résultat	Valeur Nette après affecté Résultat	Valeur Nette après affecté Résultat	Valeur Nette après affecté Résultat	Valeur Nette après affecté Résultat	Valeur Nette après affecté Résultat
COMPTES DE LIAISON	1 233	0	1 233		0	0			0	0		1 250
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	0	0	0		0	0			0	0		0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	0	0	0		0	0			0	0		0
- Logiciel, matériel et mobilier de bureau	0	0	0		0	0			0	0		0
- Terrains	0	0	0		0	0			0	0		0
- Constructions	0	0	0		0	0			0	0		0
- Immobilisations en cours	0	0	0		0	0			0	0		0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	0	0		0	0			0	0		0
- Obligations	0	0	0		0	0			0	0		0
- Obligations, intérêts courus à recevoir	0	0	0		0	0			0	0		0
- Actions	0	0	0		0	0			0	0		0
CREANCES ET COMPTES RATTACHES	1 780	0	1 780		0	0			200 069	200 069		301 221
- Donateurs et Organismes	1 780	0	1 780		0	0			200 069	200 069		301 221
- Autres créances	0	0	0		0	0			0	0		0
PLACEMENTS VALEURS MOBILIERES	0	0	0		0	0			0	0		0
- Fonds obligataires y compris coupons courus	0	0	0		0	0			0	0		0
- Autres valeurs mobilières de placement	0	0	0		0	0			0	0		0
DISPONIBILITES	410 043	0	410 043		0	0			9 218	9 218		16 419
- Banques	410 043	0	410 043		0	0			9 218	9 218		16 419
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	0	0	0		0	0			0	0		0
TOTAL ACTIF CIRCULANT	411 823	0	411 823		0	0			203 769	203 769		69
TOTAL ACTIF	413 056	0	413 056		0	0			413 056	413 056		318 959
PASSIF												
FONDS ASSOCIATIF												
- Dotation pérenne non consommable												
- Dotation statutaire												
- Dotations complémentaires												
- Appours des fondations abritées												
- Dotation initiale												
- Dotations complémentaires												
- Dotations consommables												
COMPTES DE LIAISON												
- RESERVES AFFECTEES												
- REPORT A NOUVEAU												
RESULTAT DE L'EXERCICE												
FONDS DEDIES												
- Fonds dédiés												
- Fonds dédiés sur subventions publiques de fonctionnement												
DETTES & ASSIMILEES												
- Emprunts financiers divers												
- Dettes financières diverses												
- Fournisseurs et comptes rattachés												
- Dettes fiscales et sociales												
- Projets à payer												
- Autres dettes												
PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE												
TOTAL PASSIF												

Engagements donnés : 0 €
 Engagements reçus : 0 €
 dont legs & donations affectés : 0 €

FONDATION ADVENIAT

Compte de résultat 2015

	2015	2014	variation 2015-2014 en %
Produits d'exploitation			
Dons manuels non affectés	159 921 €	151 274 €	5,7%
Dons manuels affectés	0 €		
Total des collectes	159 921 €	151 274 €	5,7%
Legs & donations	0 €		
Subventions d'exploitation	0 €	0 €	
Autres produits liés à la générosité du public et produits des activités annexes	0 €		
Loyers	0 €		
Participation charges communes	0 €		
Quote-part s/ résultat de dotation consommable	0 €		
Total des produits d'exploitation	159 921 €	151 274 €	5,7%
Missions sociales			
Projets engagés	213 880 €		
Charges externes	41 526 €	41 377 €	0,4%
Charges externes missions sociales			
Charges de personnel	0 €	0 €	
Salaires et traitements	0 €		
Charges sociales	0 €		
Personnel FND	0 €	0 €	
Personnel FND missions sociales			
Personnel refacturé par des tiers	0 €		
Personnel refacturé par des tiers mission sociale	0 €		
Charges communes aux fondations abritées	9 198 €	9 025 €	1,9%
Dotation aux amortissements et provisions	0 €		
Autres charges- Impôts	0 €		
Total des Charges d'exploitation	264 604 €	50 402 €	425%
Résultat d'exploitation	-104 683 €	100 872 €	-203,8%
Produits financiers	3 531 €	2 346 €	50,5%
Charges Financières	0 €		
Résultat financier	3 531 €	2 346 €	50,5%
Résultat courant	-101 152 €	103 218 €	-198,0%
Produits exceptionnels	0 €	0 €	
Charges exceptionnelles	0 €	0 €	
Résultat exceptionnel	0 €	0 €	
Résultat avant variation des fonds dédiés	-101 152 €	103 218 €	-198,0%
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs en fonds dédiés	301 221 €	198 003 €	52,1%
Engagements à réaliser sur ressources affectées	200 069 €	301 221 €	-33,6%
dont variation de l'année	-101 152 €	103 218 €	-198%
Total des Produits	464 673 €	351 623 €	
Total des Charges	464 673 €	351 623 €	
Résultat avant affectation	0 €	0 €	
dont Fonds dédiés sur subventions publiques	0 €	0 €	
Augmentation nette du poste réserves			
Augmentation du fonds associatif			
Dotation complémentaire			
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice après affectation	0 €	0 €	

Fondation abritée ADVENIAT
Compte d'emploi des Ressources 2015

(1) EMPLOIS	(2) Emploi de N = Compte de résultat	(3) Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	(4) RESSOURCES	(5) Ressources collectées de N = Compte de résultat	(6) Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE					
1- MISSIONS SOCIALES					
1-1 Réalisées en France					
- Actions réalisées directement	213 880	213 880		163 452	163 452
- Versements à d'autres organismes agissant en France	213 880	213 880		159 921	159 921
- Accomplissement des projets	213 880	213 880		159 921	159 921
1-2 Réalisées à l'étranger					
- Actions réalisées directement	-	-		-	-
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	-	-		-	-
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2-1 Frais d'appel à la générosité du public					
Relle Frais d'appel à la générosité du public / Total ressources collectées	41 526	41 526		3 531	3 531
2-2 Frais de recherche des autres fonds privés	25,4%				
2-3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
2-4 Frais d'information et de communication					
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT					
Frais de gestion	9 198	9 198			
Charges financières:					
2- AUTRES FONDS PRIVÉS					
3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS					
4- AUTRES PRODUITS					
Produits financiers					
Loyers					
VI- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT					
	264 604	264 604		163 452	
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS					
III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES					
	200 089			301 221	
IV- EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE					
TOTAL GENERAL					
VI- Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VI- Réaffectation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public					
	264 604	264 604		464 673	264 604
SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE					
VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public					
					264 604
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Mutualité scolaire					
Frais de recherche de fonds					
Frais de fonctionnement et autres charges					
TOTAL					
					TOTAL

ANNEXES AUX COMPTES 2015 DE LA FONDATION ADVENIAT

NOTE 1 : FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2015	3
NOTE 2 : DUREE ET PERIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE	3
NOTE 3 : PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	3
3.1 Cadre légal de référence	3
3.2 Principes comptables appliqués	4
3.2.1 Comptabilisation des dotations & des revenus des dotations	4
3.2.2 Fonds dédiés	4
3.2.3 Traitement des legs et donations	5
3.2.4 Méthode d'affectation des charges communes aux fondations abritées.....	5
NOTE 4 : COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN	5
4.1 Notes sur l'Actif.....	5
4.1.1. Disponibilités.....	5
4.1.2 Créances	6
4.2. Notes sur le passif.....	7
4.2.1 Fonds dédiés	7
4.2.2 Dettes.....	8
NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS	8
5.1 Locaux	8
5.2 Effectifs	8
5.3 Contribution des bénévoles.....	9
5.4 Honoraires du Commissaire aux Comptes.	9
5.5 Charges administratives communes	9
5.6 Engagements hors bilan.....	9
NOTE 6 : PROJETS SOUTENUS.....	9

NOTE 1 : FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2015

- La Fondation Adveniat a maintenu en 2015 son niveau de collecte 2014 en recevant près de 160 K€ de dons, notamment à travers une campagne de mobilisation diffusée dans la Presse.
- Elle a ainsi pu décider de soutenir 5 projets à hauteur de 213,9 K€ dont le plus important demeure la construction d'un orphelinat au Vietnam.
- Le Comité exécutif de la Fondation souhaite amplifier son action en 2016 en embauchant un salarié et en développant la recherche de mécénat.



NOTE 2 : DUREE ET PERIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE

Les Comptes de la Fondation Adveniat sont établis en euros. Ils couvrent la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015.



NOTE 3 : PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

La Fondation Adveniat est une fondation sous égide de la Fondation Notre Dame. La Fondation Adveniat correspond à un établissement comptable de la Fondation Notre Dame. Les principes, règles et méthodes comptables de la Fondation Notre Dame lui sont appliqués.

3.1 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice 2015 sont établis et présentés conformément aux règlements :

- CRC 99-01 relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations,
- CRC 2009-01 relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation modifiant le règlement 99-01.
- CRC 2008-12 concernant les méthodes d'élaboration et de présentation du Compte d'Emploi des Ressources (CER).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments de l'actif est la méthode des coûts historiques.

3.2 Principes comptables appliqués

Les statuts de la Fondation Notre Dame lui confèrent la capacité de fondation abritante. Sans capacité juridique propre, la Fondation Adveniat bénéficie de l'affectation de biens, droits ou ressources.

La Fondation Adveniat comprend :

- la collecte des fonds issus de l'appel à la générosité du public (dons, donations & legs) et le mécénat d'entreprise et éventuellement des produits accessoires d'appel à la générosité du public,
- les charges associées à cette collecte,
- le financement des projets liés à cette activité et éventuellement les charges liées à la mission sociale et à l'accompagnement des projets.

Elle enregistre de plus :

- La répartition des charges de frais généraux du secteur Commun selon la règle adoptée par le Conseil d'Administration de la Fondation Notre Dame ;
- les produits financiers provenant des actifs financiers qui leur sont propres.

Chaque secteur a son propre bilan et compte de résultat. En particulier, chaque secteur a ses comptes de trésorerie, ses comptes de créances et de dettes, ainsi que ses comptes d'immobilisations. Les fonds associatifs relèvent du Secteur Mutualisation lorsque les fondations abritées en ont accepté le principe. Les opérations de secteurs à secteurs sont traitées par « comptes de liaison ».

Il n'y a pas eu de changement de méthodes comptables en 2015. La présentation du passif, au bilan, d'une double colonne « valeur nette avant affectation du résultat »/ « valeur nette après affectation du résultat » a été maintenue pour une meilleure lisibilité des comptes.

3.2.1 Comptabilisation des dotations & des revenus des dotations

Les fonds propres, comptabilisés sous la ligne « Apports sans droit de reprise des fondations abritées » sont des dotations non consommables de la fondation abritée à vocation pérenne. Seuls les revenus de ces dotations servent au financement des actions de la fondation concernée. Ce sont les produits nets de charges qui sont enregistrés en dotations. Ces fonds peuvent être revalorisés par décision de leur Comité exécutif, Conseil propre à chaque fondation abritée. Le mouvement est alors enregistré en « dotations complémentaires ».

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources affectées par les donateurs qui n'a pas pu être utilisée à la clôture comptable conformément à l'engagement pris à leur égard, est inscrite en charges sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées à des fondations abritées », en contrepartie d'un compte de passif « fonds dédiés des fondations abritées ».

L'utilisation ultérieure de ces ressources sera inscrite en produits des exercices futurs en « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs des fondations abritées » par la contrepartie d'une diminution des postes de fonds dédiés correspondants. Il peut exister des sous-fonds

dédiés lorsque la Fondation abritée a recueilli une affectation spécifique de la part d'un donateur et que le projet n'a pu se réaliser dans le courant de l'exercice.

3.2.3 Traitement des legs et donations

Les libéralités font l'objet d'un suivi comptable individualisé pendant toute la durée de leur réalisation. Il peut s'agir de donations, de droits d'auteurs, de donations simples, de donations temporaires d'usufruit, d'assurances-vie ou de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier).

Au fur et à mesure des encaissements et décaissements liés à la gestion temporaire de ces biens, les mouvements financiers correspondants sont enregistrés dans le compte 475 « legs et donations ». Lors de la réalisation définitive de chaque bien constituant l'actif successoral et après avoir enregistré l'ensemble des charges de réalisation, le produit net de charges est constaté en compte de résultat.

3.2.4 Méthode d'affectation des charges communes aux fondations abritées

En 2015, le Conseil d'Administration de la Fondation Notre Dame a décidé de prélever des frais généraux en fonction d'un pourcentage des activités des secteurs/fondations abritées, assorti d'un forfait fixe.



NOTE 4 : COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN

4-1 Notes sur l'Actif

4.1.1. Disponibilités

La Fondation Adveniat ne dispose pas d'immobilisations financières.

Détail des disponibilités :

	31/12/2015	31/12/2014
Fondation Adveniat	410 043 €	311 782 €

4.1.2 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	2015	2014
Dons perçus en janvier au titre de l'année n-1	1 780	4 605
Total créances donateurs et organismes	1 780	4 605
Avoir à recevoir		2 571
Total Autres créances	0	2 571
Total Créances et comptes rattachés	1 780	7 176

4.2. Notes sur le passif

4.2.1 Fonds dédiés

	Total des Fonds dédiés au 31/12/2014 après affectation	Fonds restant à engager au 31/12/2014 (hors fonds dédiés spécifiques)	Fonds dédiés spécifiques au 31/12/2014	Renfort ou Consommation des Fonds dédiés spécifiques en 2015	Affectation du résultat 2015 avant variation des fonds dédiés	Variation selon décisions spécifiques : renfort de la dotation ou création d'une réserve	Total des Fonds dédiés au 31/12/2015 après affectation	Fonds restant à engager au 31/12/2015 (hors fonds dédiés spécifiques)	Fonds dédiés spécifiques au 31/12/2015
Fondation Adveniat	301 221	301 221			-101 152		200 069	200 069	0

4.2.2 Dettes

	2015	2014
Comptes fournisseurs		
	9 218	16 298
Sous-total comptes fournisseurs	9 218	16 298
Comptes fournisseurs factures non parvenues		
		121
Sous-total factures non parvenues	0	121
Total fournisseurs et comptes rattachés	9 218	16 419
	0	0
Total Dettes fiscales et sociales	0	0
Soutiens de projets engagés à verser		
Fondation Adveniat	203 769	69
Total projets engagés à verser	203 769	69
Autres dettes		
Charges à payer et autres créditeurs divers		0
Total Autres dettes	0	0
Total dettes et comptes rattachés	212 987	16 488



NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS

5.1 Locaux

La Fondation Adveniat ne dispose pas de locaux qui lui sont propres. Son siège est 79 avenue Denfert-Rochereau, Paris 14^e.

5.2 Effectifs

La Fondation Adveniat ne dispose pas de salariés dédiés.

5.3 Contribution des bénévoles

La Fondation Adveniat dispose d'un Comité exécutif bénévole composé :

- pour partie des fondateurs ou représentants des fondateurs ;
- pour partie de personnes qualifiées.

L'investissement des membres du Comité exécutif n'a pas été mesuré en 2015

5.4 Honoraires du Commissaire aux Comptes.

Ils comprennent les travaux réalisés au titre de l'exercice dont les missions spécifiques entreprises sur les fondations abritées. Ils s'élèvent à 48 077 €. Ils sont partagés entre toutes les fondations à travers la contribution aux charges administratives.

5.5 Charges administratives communes

Les charges administratives consistent en services de la Fondation abritante au profit de ses fondations abritées : il s'agit principalement du suivi légal, fiscal, déontologique et du suivi comptable et financier des fondations abritées et du secteur Entraide. Elles s'élèvent en 2015 pour la Fondation Adveniat à 9 198 €.

5.6 Engagements hors bilan

Au 31/12/2015, il n'y a pas d'engagement hors bilan.

NOTE 6 : PROJETS SOUTENUS

		Projets engagés		Annulation		Projets nets engagés	
		Nom-bre	Montant	Nombre	Montant	Nom-bre	Montant
Fondation Adveniat	Total des projets Fondation Adveniat	5	213 880 €	0	0 €	5	213 880 €